

2009/2026 - Demande d'une subvention supplémentaire exceptionnelle de 27 000 € au Ministère de la Culture dans le cadre du passage de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Lyon en Etablissement Public de Coopération Culturelle - EPCC (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 30/11/2009, p. 2053)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)